



Abonnés Solidaires : Bilan annuel 2015

Depuis 1993, le dispositif **Abonnés Solidaires de Prescrire** recueille des dons de la part des abonnés. Ces dons contribuent à fournir une **information pharmacothérapeutique indépendante** à des soignants qui ne disposent pas, dans leurs pays, de ressources économiques suffisantes (a).

Des donateurs toujours aussi nombreux

En 2015, le soutien des donateurs ne s'est pas démenti. En pratique, la plupart des dons ont été constitués par le transfert sur le dispositif **Abonnés Solidaires** du montant de bons d'achat de productions Prescrire, acquis lors de parrainages ou en remerciement de relectures. Ils ont permis de réunir 11 568 euros, de la part de 234 donateurs que l'équipe Prescrire remercie chaleureusement.

Les aides attribuées en 2015

Pour l'année 2015, les aides se sont élevées à 10 340 euros. Elles ont pris diverses formes :

- prolongation d'abonnements à *Prescrire* ou à *Prescrire International* (en anglais) dans de nombreux pays dont le Cameroun, Cuba, le Mali, la Mauritanie, etc. ;
- prolongation d'abonnements à "Martindale", ouvrage de base en pharmacologie clinique, pour trois bulletins membres de l'International

Society of Drug Bulletins (ISDB), publiés dans des pays à faibles revenus (b).

- allocation financière à l'ISDB, afin de contribuer aux frais de déplacement de représentants de certains bulletins à l'Assemblée générale de l'ISDB (Pampelune, juin 2015).

Au 1^{er} janvier 2016, les fonds disponibles du dispositif **Abonnés Solidaires** se montaient à 26 867 euros.

Merci de nous signaler des soignants, des organismes ou des actions susceptibles de bénéficier d'une aide au titre du dispositif **Abonnés Solidaires.**

a- Le Règlement du dispositif **Abonnés Solidaires** est disponible, en libre accès, sur le site www.prescrire.org, rubrique « Qui est Prescrire » > Les abonnés participent.

b- L'ISDB regroupe des périodiques indépendants des firmes pharmaceutiques qui traitent du médicament et de la thérapeutique.

Pour proposer de nouveaux bénéficiaires ou pour adresser vos dons au dispositif **Abonnés Solidaires**, merci d'écrire à :

contact@prescrire.org ou à **Prescrire, Abonnés Solidaires, 83 boulevard Voltaire, 75558 Paris Cedex 11, France.**

Les dons peuvent se faire par prélèvement automatique (débit direct du compte) ou par virement. En cas de don par chèque, merci de le libeller à l'ordre de *Prescrire* ou de l'Association Mieux Prescrire.